

RAPPORT SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2025

SOMMAIRE :

- Le rapport d'activité
- Comptes consolidés semestriels IFRS au 30 juin 2025 et annexes

1 RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

1.1 EVENEMENTS IMPORTANTS DU PREMIER SEMESTRE

Au cours du premier semestre 2025, les principaux événements marquants sont les suivants :

Poursuite de la consolidation et recentrage stratégique :

Le Groupe Aton maintient son recentrage sur ses filiales stratégiques, notamment Inoviem Scientific, PIMS Technology et B Cell Design, afin de renforcer ses offres de service et produits à haute valeur ajoutée et d'optimiser ses ressources opérationnelles.

Validation des crédits d'impôt recherche (CIR) 2022 - 2023 :

Après contrôle fiscal, l'administration a confirmé le caractère éligible des CIR de 2022 et 2023 pour la filiale Inoviem Scientific. Cela a permis le versement effectif des montants correspondants sur le semestre, améliorant la trésorerie du Groupe.

Assemblée générale annuelle et publication des comptes 2024 :

Le 30 avril 2025, le Conseil d'administration a arrêté les comptes consolidés au 31 décembre 2024, et l'Assemblée Générale ordinaire s'est tenue le 30 juin 2025, avec adoption des résolutions proposées.

Restructuration financière antérieure consolidée et ses effets :

Bien que la conversion intégrale de la dette auprès de Vatel Capital ait été actée en juillet 2024 (via une augmentation de capital de 3,56 M€), cette opération continue à porter ses effets structurants sur le bilan du Groupe au premier semestre 2025 : diminution des charges financières, renforcement des capitaux propres et assainissement de la structure financière.

Le Conseil rappelle que cette opération a été décidée le 8 juillet 2024 et exécutée le 16 juillet 2024.

1.2 RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Au 30 juin 2025, le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 287 K€.

Le résultat financier s'établit à -4 K€.

Les comptes consolidés semestriel du Groupe Aton font état d'une perte de -509 K€.

L'effectif moyen du Groupe est constant et s'établit à 9 salariés au 30 juin 2025.

1.3 ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS AU 30 JUIN 2025

Levée de fonds de PIMS Technology :

Le 17 septembre 2025, la société ATON a annoncé que sa filiale PIMS Technology avait levé 500 000 € auprès de Bpifrance, en vue de lancer la commercialisation de son instrument d'analyse moléculaire.

Cette opération marque une étape clé du développement industriel de la filiale PIMS, en phase avec la stratégie du Groupe d'intégrer des technologies de rupture. La société ATON souligne qu'elle prépare un tour de table ultérieur pour soutenir la montée en échelle de la production.

Partenariat stratégique entre B Cell Design et Logical Biological :

Le 10 septembre 2025, la société ATON s'est félicitée de la signature d'un partenariat entre sa filiale B Cell Design et la société Logical Biological, acteur de référence dans les matériaux biologiques critiques.

Le partenariat vise à renforcer la fourniture d'anticorps monoclonaux Fc humains, en tirant parti des capacités de Logical Biological en matière de matériaux biologiques, et à ouvrir de nouveaux débouchés internationaux.

Participation à des événements financiers et communication vers les investisseurs :

La société ATON a annoncé sa participation au European Midcap Event 2025, prévu les 30 septembre et 1^{er} octobre, pour présenter sa feuille de route technologique et renforcer sa visibilité auprès des investisseurs.

Par ailleurs, le 1^{er} juillet 2025 a été publié le document « Information relative au nombre total de droits de vote et d'actions », conformément aux obligations d'information des sociétés cotées.

1.4 FACTEURS DE RISQUES

Les risques et incertitudes pesant sur l'activité pour les mois à venir sont présentés en note 29 des annexes aux comptes consolidés établis au 30 juin 2025.

1.5 PRINCIPALES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Les transactions avec les parties liées se font à des conditions normales de marché. Aucune transaction inhabituelle, par sa nature ou son montant, n'est intervenue au cours de cette période.

2 COMPTES SEMESTRIEL CONSOLIDES

2.1 ETATS DE LA SITUATION FINANCIERE

en K€	Notes	Juin 2025	Décembre 2024
Immobilisations incorporelles	Note 3	1 268	1 382
Ecart d'acquisition	Note 3	-	-
Immobilisations corporelles	Note 4	3 395	3 593
Titres mis en équivalence	Note 5	112	112
Autres actifs financiers	Note 6	13	13
Actifs non-courants		4 789	5 100
Stocks et en-cours	Note 7	-	-
Clients et autres débiteurs	Note 8	325	326
Créances d'impôt	Note 9	378	898
Autres actifs courants	Note 9	53	43
Disponibilités	Note 10	76	84
Actifs courants		834	1 351
Actifs non courants et groupes d'actifs destinés à être cédés		-	-
Total Actif		5 622	6 451

en K€	Notes	Juin 2025	Décembre 2024
Capital		8 156	8 001
Primes liées au capital		11 965	11 993
Autres réserves		-6	-6
Résultats accumulés		-19 701	-19 197
Capitaux propres, part du groupe		414	791
Intérêts minoritaires		383	388
Capitaux propres		798	1 179
Emprunts et dettes financières	Note 11	2 297	2 343
Engagements envers le personnel	Note 12	6	6
Passifs non courants		2 303	2 350
Emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an)	Note 11	1 850	2 310
Fournisseurs et autres créditeurs	Note 13	649	540
Autres passifs courants	Note 13	22	72
Passifs courants		2 522	2 923
Passifs liés à un groupe d'actifs destinés à être cédés		-	-
Total Passif		5 622	6 451

en K€	Notes	Juin 2025
Chiffre d'affaires	Note 16	287
Autres produits de l'activité	Note 17	1
Achats consommés	Note 18	-76
Charges externes	Note 19	-260
Charges de personnel	Note 20	-224
Impôts et taxes	Note 21	-8
Dotation aux amortissements	Note 22	-326
Dotation et reprise provisions d'exploitation	Note 22	-13
Autres produits et charges d'exploitation	Note 21	131
Résultat opérationnel courant		-488
Résultat sur cession de participations consolidées	Note 23	-
Autres produits et charges opérationnels non courant	Note 23	-
Résultat opérationnel		-488
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	Note 24	12
Coût de l'endettement financier brut	Note 24	-13
Coût de l'endettement financier net		-1
Autres produits et charges financiers	Note 24	-3
Résultat avant impôt		-493
Impôts sur les bénéfices	Note 25	-16
Résultat après impôt		-509
Résultat des MEE		-
Résultat des activités destinées à être cédées ou abandonnées		-
Résultat net total		-509
Part du groupe		-504
Part des minoritaires		-5
Résultat par action	Note 27	-0,001
Résultat dilué par action	Note 27	-0,001

2.2 ETAT DU RESULTAT GLOBAL

en K€	Juin 2025
Résultat net consolidé de l'exercice	-509
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-
Etat du résultat global	-509
Dont part du groupe	-504
Dont part des intérêts minoritaires	-5

2.3 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

en K€	Capital social	Primes liées au capital	OCI	Résultats accumulés	Total capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Situation à l'ouverture de l'exercice 2024.12	3 831	12 024	-	-17 952	-2 097	229	-1 868
Résultat global			-6	-1 102	-1 108	-1	-1 109
Augmentation de capital	4 169	-31			4 138		4 138
Variation de périmètre				-144	-144	161	17
Autres variations					-		-
Situation à la clôture de l'exercice 2024.12	8 001	11 993	-6	-19 197	791	388	1 179
Résultat global				-504	-504	-5	-510
Augmentation de capital	156	-28			127		127
Autres variations					-		-
Situation à la clôture de l'exercice 2025.06	8 156	11 965	-6	-19 701	414	383	798

Le capital souscrit et autorisé de la société ATON au 30 juin 2025 s'élève à 8 156 182 euros représenté par 815 618 245 actions entièrement libérées ayant une valeur nominale de 0,01 euro chacune.

L'augmentation du capital social, d'un montant de 156 K€, et la prime liée au capital, d'un montant de -28 K€, correspondent en totalité à la conversion des obligations remboursables en actions.

2.4 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

en K€	Juin 2025
Résultat net total consolidé	-509
Elim. du résultat des mises en équivalence	-
Elim. des amortissements et provisions	417
Elim. des résultats de cession et des pertes et profits de dilution	-
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	-92
Elim. de la charge (produit) d'impôt	16
Elim. du coût de l'endettement financier net	1
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	-75
Variation des stocks	-
Variation des créances clients	-10
Variation des dettes fournisseurs	59
Reclassement crédit d'impôt recherche en subvention d'exploitation	-131
Impôts payés	708
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	552
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-179
Acquisition d'actifs financiers	-
Variation des prêts et avances consentis	-
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-179
Augmentation de capital	-
Emission d'emprunts	-
Remboursement d'emprunts	-329
Intérêts financiers nets versés	-1
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-330
Variation de la trésorerie	43
Trésorerie d'ouverture	-2
Trésorerie de clôture	41

2.5 ANNEXE DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Déclaration de conformité :

Au 30 juin 2025, les états financiers consolidés du Groupe Aton ont été préparés conformément aux normes internationales établies par l'IASB incluant : les IFRS, IAS (International Accounting Standards), complétées des interprétations formulées par les Comités SIC et IFRIC, approuvées par l'Union Européenne et applicables à cette date.

Au 30 juin 2025, le Groupe n'applique aucune norme ou interprétation par anticipation, non approuvée par l'UE.

Les comptes présentent en milliers d'euros (sauf mention contraire) :

- L'état de la situation financière ;
- L'état du résultat global ;
- Le tableau de variation des capitaux propres ;
- Le tableau des flux de trésorerie ;
- L'annexe.

L'état de la situation financière est présenté comparativement avec les comptes consolidés établis au 31 décembre 2024. En revanche, aucun comparatif n'est présenté pour l'état du résultat global, les comptes consolidés semestriels étant établis pour la première fois au 30 juin 2025.

NOTE 1 Principes comptables

Au 30 juin 2025, le Groupe applique le règlement ANC n°2022-06, relatif à la modernisation des états financiers, pour l'établissement de ses comptes individuels.

Information générale et déclaration de conformité avec les normes IFRS :

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en application des règles d'évaluation, de comptabilisation et de présentation des normes comptables internationales IFRS de l'IASB telles qu'adoptées au 30 juin 2025 dans l'Union Européenne.

Les présents comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration de la société Aton en date du 31 octobre 2025. Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont décrites ci-après.

La devise fonctionnelle et de présentation du Groupe est l'Euro. Les chiffres sont exprimés en milliers d'Euros sauf mention contraire.

Normes et interprétations d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2025

Les comptes consolidés sont établis en conformité avec les normes et interprétations comptables internationales édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board) et adoptées par l'Union européenne à la date d'arrêté. Ces normes comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards) et IAS (International Accounting Standards) ainsi que leurs interprétations disponibles sur le site de l'Union européenne : https://finance.ec.europa.eu/capital-markets-union-and-financial-markets/company-reporting-and-auditing/company-reporting_en

Les comptes consolidés suivent les mêmes règles et méthodes comptables que celles adoptées pour les comptes consolidés établis au 31 décembre 2024, à l'exception des normes, amendements et interprétations d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2025 et qui n'avaient pas été anticipés par le Groupe :

	Norme / Interprétation	Date d'application prévue par l'IASB (exercices ouverts à compter du)	Date d'application UE (au plus tard pour les exercices ouverts à compter du)
1	Amendments to IAS 21 The effects of changes in foreign exchange rates: Lack of Exchangeability	01/01/2025	01/01/2025

Nouvelles normes et interprétations publiées par l'IASB mais dont l'application n'est pas encore obligatoire

Le Groupe n'a appliqué de façon anticipée aucune des nouvelles normes et interprétations mentionnées ci-après dont l'application n'est pas obligatoire au 1^{er} janvier 2025 :

	Norme / Interprétation	Date d'application prévue par l'IASB (exercices ouverts à compter du)	Date d'application UE (au plus tard pour les exercices ouverts à compter du)
1	Amendments to IFRS 9 and IFRS 7 Contracts Referencing Nature-dependent Electricity	01/01/2026	NC*
2	Amendments to the Classification and Measurement of Financial Instruments (Amendments to IFRS 9 Financial Instruments and IFRS 7 Financial Instruments: Disclosures)	01/01/2026	01/01/2026
3	Annual improvements to IFRS - Volume 11	01/01/2026	NC*
3.1	Amendments to IFRS 1 First-time Adoption of International Financial Reporting Standards		
3.2	Amendments to IFRS 7 Financial Instruments: Disclosures		
3.3	Amendments to IFRS 9 Financial Instruments		
3.4	Amendments to IFRS 10 Consolidated Financial Statements		
3.5	Amendments to IAS 7 Statement of Cash Flows		
4	IFRS 18 Presentation and Disclosure in Financial Statements	01/01/2027	NC*
5	IFRS 19 Subsidiaries without Public Accountability: Disclosures	01/01/2027	NC*

(*) Homologation de ces textes par l'UE attendue avant leur date de première application telle que fixée par l'IASB

Le Groupe ne devrait pas être impacté par l'application de ces normes.

Continuité d'exploitation

Les états financiers consolidés au 30 juin 2025 ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation.

La conversion intégrale des dettes de Vatel Capital et de DMS SA en actions en 2024, l'encaissement des crédits d'impôt recherche 2022 - 2023 d'Inoviem Scientific au premier semestre 2025, ainsi que le financement obtenu par PIMS Technology auprès de Bpifrance ont permis de renforcer les capitaux propres et la trésorerie du Groupe.

Compte tenu de ces éléments et des perspectives commerciales positives de ses filiales principales, le Conseil d'administration estime que le Groupe dispose des ressources nécessaires pour poursuivre ses activités sur un horizon d'au moins douze mois.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers requiert l'utilisation d'estimations. Les estimations et hypothèses élaborées sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes, portent en particulier sur les provisions pour dépréciation des stocks, pour créances clients, pour retraites, la durée du cycle de vie des produits, les risques fiscaux, les litiges, la valorisation des écarts d'acquisition, la valorisation des actifs incorporels et leur durée de vie estimée. Les montants définitifs pourraient différer de ces estimations.

L'utilisation d'estimations et d'hypothèses revêt une importance particulière, principalement pour :

- La valeur recouvrable des actifs incorporels et corporels ainsi que leur durée d'utilité (notes 3 & 4) ;
- Les provisions pour risques (note 12).

Les hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou de situations existant à la date d'établissement des comptes qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

Principes comptables et principes de consolidation

Méthodes de consolidation :

L'ensemble des sociétés du périmètre de consolidation, contrôlées de manière exclusive directement ou indirectement par la société mère, sont consolidées par intégration globale.

Conformément à la norme IAS 28, les titres mis en équivalence sont comptabilisés au coût d'acquisition. La valeur comptable est augmentée ou diminuée pour comptabiliser la quote-part de l'investisseur dans les résultats de l'entreprise détenue après la date d'acquisition.

Elimination des transactions intragroupes :

Tous les soldes et transactions intragroupes, y compris les résultats internes provenant de transactions intragroupes, sont totalement éliminés.

Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés du Groupe Aton au 30 juin 2025 intègrent les comptes des sociétés suivantes :

Société	30/06/2025			31/12/2024		
	% de contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
ATON	100	100	Globale	100	100	Globale
B CELL DESIGN	12,12	11,69	Mise en équivalence	12,12	11,69	Mise en équivalence
INOVIEM SCIENTIFIC	96,42	96,42	Globale	96,42	96,42	Globale
PIMS TECHNOLOGY	68,70	66,24	Globale	68,70	66,24	Globale

NOTE 2 **Information sectorielle**

Principe comptable

L'information sectorielle du Groupe, depuis l'application d'IFRS 8 au 1^{er} janvier 2009, est présentée selon les données de gestion fournies en interne à la Direction pour le pilotage des activités, la prise de décision et l'analyse de la performance des activités.

Les informations de gestion fournies à la Direction sont établies conformément aux normes IFRS utilisées par le Groupe pour ses états financiers consolidés.

Le Groupe est organisé autour de 2 secteurs d'activité.

- La recherche sous contrat spécialisée dans l'analyse et la caractérisation du mode d'action des composés (bio)pharmaceutiques, portée par la société Inoviem Scientific.
- Les dispositifs médicaux pour les chirurgiens, portée par Stemcis.

Information relative aux produits des activités ordinaires ventilés par zone géographique et aux actifs non courants

La ventilation effectuée du chiffre d'affaires par zone géographique correspond à la zone géographique d'origine du client, l'ensemble des moyens de production sont concentrés au siège du groupe à ILLKIRCH GRAFFENSTADEN. La direction n'a par conséquent pas jugé pertinent de procéder à une ventilation des actifs employés ou du résultat d'exploitation par zone géographique, dans la mesure où ces indicateurs ne sont pas représentatifs de l'organisation effective du Groupe et ne sont pas suivis dans le cadre du reporting interne utilisé par la direction.

Un seul client du Groupe Aton contribue à plus de 10% du chiffre d'affaires du groupe sur le premier semestre 2025.

NOTE 3 **Immobilisations incorporelles et goodwill**

Principe comptable

Frais de Recherche et développement :

Les coûts de recherche sont comptabilisés en charges. Les dépenses de développement sont comptabilisées en immobilisations incorporelles quand l'ensemble des critères d'IAS 38 sont remplis, et notamment lorsqu'elles portent sur des projets identifiables et que ces projets présentent une faisabilité technique et des perspectives commerciales.

Les frais de développement immobilisés sont à la fois des frais engagés en interne, coûts de personnel, et des frais externes (sous-traitance à des laboratoires, ...). Les frais de développement sont amortis sur leur durée d'utilité qui est dans la plupart des cas estimée à 5 ans, à compter de la commercialisation des projets.

Goodwill :

A la date d'acquisition, le goodwill est évalué à son coût qui représente l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs.

Après la date d'acquisition, le goodwill est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur éventuelles. La dépréciation éventuelle d'un goodwill est déterminée par rapport à la valeur recouvrable de l'Unité Génératrice de Trésorerie à laquelle le goodwill a été affecté.

Dépréciation d'actifs :

Les valeurs comptables des actifs à durée de vie déterminée sont revues à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur. En cas d'identification de perte de valeur, la valeur recouvrable de l'actif fait l'objet d'une estimation.

Les valeurs comptables des actifs à durée de vie indéterminée font l'objet d'un test de perte de valeur chaque année.

Conformément à IAS 36, une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'Unité Génératrice de Trésorerie, à laquelle il appartient, excède sa valeur recouvrable.

GROUPE ATON

Valeur recouvrable

La valeur recouvrable d'un actif qui ne génère pas d'entrées de trésorerie indépendantes de celles d'autres actifs, est déterminée pour l'Unité Génératrice de Trésorerie à laquelle il appartient.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est basée sur l'actualisation de flux de trésorerie futurs en fonction d'un taux de croissance avant impôts reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques. Les flux de trésorerie liés à des valeurs recouvrables à court terme ne sont pas actualisés.

Pertes de valeur

Les pertes de valeur minorent le résultat de l'exercice, au cours duquel elles sont constatées. Les pertes de valeur comptabilisées les années précédentes sont reprises, lorsque l'on constate un changement dans les estimations utilisées, à l'exception des goodwill pour lesquels aucune reprise n'est autorisée.

La valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur n'excède jamais la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette d'amortissement ou de dépréciation), si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des années précédentes.

Une perte de valeur comptabilisée pour un goodwill est considérée comme définitive.

Les immobilisations incorporelles brutes et leurs amortissements se décomposent comme suit :

en K€	Ouverture	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Clôture
Frais de recherche	1 884	138	-41		1 981
Concessions, brevets & droits similaires	354				354
Logiciels	2 580				2 580
Marque	8				8
Immobilisations incorporelles en cours	-				-
Total immobilisations incorporelles	4 826	138	-41	-	4 922
Amt/dép. frais de rech.	-901			-160	-1 060
Amt/dép. conc, brevets & dts similaires	-213			-8	-221
Amt/dép. logiciels	-2 324			-43	-2 367
Amt/dép. marques	-6			0	-6
Total amt/dép. immobilisations incorporelles	-3 443	-	-	-211	-3 654
Total valeur nette	1 382	138	-41	-211	1 268

NOTE 4 **Immobilisations corporelles**

Principe comptable

Valeurs brutes et amortissements :

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition. Les immobilisations corporelles n'ont pas fait l'objet de réévaluation en juste valeur.

L'amortissement est calculé selon les méthodes linéaires sur la durée d'utilité de l'actif soit :

- Constructions 10 à 33 ans
- Matériel et outillage industriel 5 à 10 ans
- Agencements, aménagements, installations 10 à 15 ans
- Matériel de transport 1 à 4 ans
- Matériel de bureau et informatique 3 à 5 ans
- Mobilier 10 ans

Les hypothèses utilisées pour évaluer les actifs et passifs locatifs sont les suivantes :

- a) Bail concernant les locaux

Durée : La durée retenue par le Groupe est la durée non résiliable prévue contractuellement, soit 9 ans. Un renouvellement pour une durée de 9 ans est prévu au contrat.

Taux d'actualisation : 1,5%, taux que pourrait obtenir le Groupe pour un financement d'une durée et d'un montant similaire.

Amortissement sur 18 ans.

b) Autres contrats de location

Durées : La durée retenue par le Groupe pour chaque contrat est la durée du contrat à la date de prise d'effet.

Taux d'actualisation : dernier taux obtenu par le Groupe pour un endettement bancaire sur une durée similaire, soit 1,15% en 2020 et 1,5% en 2022.

Amortissement sur la durée des contrats.

Dépréciation d'actifs :

Les valeurs comptables des actifs (à durée de vie déterminée ou indéterminée) sont revues à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur. En cas d'identification de perte de valeur, la valeur recouvrable de l'actif fait l'objet d'une estimation.

Conformément à IAS 36, une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif, ou de l'Unité Génératrice de Trésorerie, à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable.

Valeur recouvrable

La valeur recouvrable d'un actif qui ne génère pas d'entrées de trésorerie indépendantes de celles d'autres actifs, est déterminée pour l'Unité Génératrice de Trésorerie à laquelle il appartient.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est basée sur l'actualisation de flux de trésorerie futurs en fonction d'un taux de croissance avant impôts reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques. Les flux de trésorerie liés à des valeurs recouvrables à court terme ne sont pas actualisés.

Pertes de valeur

Les pertes de valeur minorent le résultat de l'exercice, au cours duquel elles sont constatées. Les pertes de valeur comptabilisées les années précédentes sont reprises, lorsque l'on constate un changement dans les estimations utilisées.

La valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur n'excède jamais la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette d'amortissement ou de dépréciation) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des années précédentes.

Les immobilisations corporelles brutes et leurs amortissements se décomposent comme suit :

en K€	Ouverture	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Reprise fin de contrat	Clôture
Droits d'utilisation des actifs corporels	3 122		-22			3 100
Installations tech, matériel & outillage	929	6				936
Matériel de bureau	15					15
Matériel informatique	47	2				49
Immobilisations corporelles en cours	1 509					1 509
Autres immobilisations corporelles	145					145
Total immobilisations corporelles	5 767	9	-22	-	-	5 753
Amt/dép. droits d'utilisation des actifs corporels	-1 265			-145	22	-1 388
Amt/dép. matériel de bureau	-11			0		-12
Amt/dép. matériel informatique	-36			-6		-42
Amt/dép. install tech, matériel & outil.	-822			-47		-869
Amt/dép. autres immobilisations corp.	-39			-8		-48
Total amt/dép. immobilisations corporelles	-2 174	-	-	-206	22	-2 357
Total valeur nette	3 593	9	-22	-206	22	3 395

Les acquisitions d'immobilisations corporelles, pour un montant de 9 K€, concernent du matériel industriel et informatique dans les comptes de la société Inoviem Scientific.

Les cessions d'immobilisations corporelles, pour un montant de 22 K€, concernent la fin d'un contrat de location longue durée dans les comptes de la société Inoviem Scientific.

Les droits d'utilisations d'actifs corporels s'analysent comme suit :

en K€	Ouverture	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Reprise fin de contrat	Clôture
Droits d'utilisation des constructions	1 811					1 811
Droits d'utilisation des installations techniques, matériel et outillage	1 289					1 289
Droits d'utilisation du matériel de transport	22		-22			-
Total valeurs brutes	3 122	-	-22	-	-	3 100
Droits d'utilisation des constructions	-281			-50		-331
Droits d'utilisation des installations techniques, matériel et outillage	-963			-94		-1 057
Droits d'utilisation du matériel de transport	-22			-1	22	-
Total amortissements et dépréciation	-1 265	-	-	-145	22	-1 388
Total valeur nette	1 857	-	-22	-145	22	1 712

NOTE 5 Titres mis en équivalence

Les titres mis en équivalence se décomposent comme suit :

en K€	Ouverture	Résultat	Augmentation de capital	Clôture
ATON	-			-
BCELL DESIGN	112			112
INOVIEM SCIENTIFIC	-			-
PIMS TECHNOLOGY	-			-
Total titres mis en équivalence	112	-	-	112

Au 30 juin 2025, aucun résultat n'a été pris en compte pour la société B Cell Design, les informations n'étant pas disponibles. Les données arrêtées au 31 décembre 2024 ont été intégrées.

NOTE 6 Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants se décomposent comme suit :

en K€	Ouverture	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Clôture
Titres de participation	4 791				4 791
Autres créances ratt à des participat. - non courant	-				-
BSA INOVIEM	5 000				5 000
Prêts, cautionnements et autres créances - non courants	13				13
Total immobilisations financières	9 804	-	-	-	9 804
Dépréciation des titres de participation	-4 791				-4 791
Dépréciation BSA INOVIEM	-5 000				-5 000
Total dép. immobilisations financières	-9 791	-	-	-	-9 791
Total valeur nette	13	-	-	-	13

Les titres de participation concernent ceux de la société Stemcis, dépréciés à 100%.

NOTE 7 Stocks

Principe comptable

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

GROUPE ATON

Le Groupe n'a plus de stock au 30 juin 2025.

NOTE 8 Créances clients et autres débiteurs

Principe comptable

Les créances clients sont valorisées suivant leurs valeurs nominales diminuées éventuellement des dépréciations des montants non recouvrables.

Le poste clients et autres débiteurs se décompose comme suit :

en K€	Ouverture	Mouvements	Dotations / reprises	Clôture
Clients et comptes rattachés	362	24		386
Dép. clients et comptes rattachés	-180		-13	-194
Total créances clients	181	24	-13	192
Fournisseurs débiteurs (RRR et autres avoirs)	9	-9		-
Créances sur personnel & org. sociaux	1	1		2
Créances fiscales - hors IS - courant	134	-3		131
Comptes courants groupe actif - courant	5 588	-		5 588
Autres créances - courant	1	-		1
Dép. comptes courants	-5 588	-		-5 588
Total autres débiteurs	145	-12	-	133
Total créances clients et autres débiteurs	326	12	-13	325

Le poste « comptes courants groupe actif », d'un montant de 5 588 K€, correspond au compte courant dans les comptes d'Aton avec la société Stemcis, déprécié à 100%.

Les créances clients et autres débiteurs ont une échéance inférieure à un an.

Les créances clients échues et non dépréciées se ventilent comme suit :

en K€	Juin 2025	Décembre 2024
Depuis moins de 30 jours	30	-
Depuis 30 à 60 jours	-	-
Depuis 60 à 90 jours	-	-
Depuis 90 jours ou plus	-	33
Total des créances clients échues et non dépréciées	30	33

NOTE 9 Créances d'impôt et autres actifs courants

Ils se décomposent comme suit :

en K€	Ouverture	Mouvements	Reclassements	Clôture
Etat, impôt sur les bénéfices - courants	898	-519		378
Total créances d'impôt	898	-519	-	378
Prêts, cautionn. & aut. créances - courants	8			8
Charges constatées d'avance	35	11		45
Total autres actifs courants	43	11	-	53
Total autres actifs courants	940	-509	-	432

Le montant de 378 K€ de créances d'impôt correspond principalement au crédit d'impôt recherche des années suivantes :

- 2024 : 246 K€
- 2025 : 132 K€

NOTE 10 Trésorerie**Principe comptable**

La ligne « Trésorerie et équivalents » inclut les liquidités ainsi que les placements monétaires immédiatement disponibles dont la valeur n'est pas soumise à l'évolution des cours de bourse. Les placements monétaires sont évalués à leur valeur de marché à la date de clôture, les variations de valeur étant enregistrées en « produits de trésorerie ».

en K€	Ouverture	Mouvements	Clôture
Disponibilités	84	-8	76
Intérêts courus non échus s/ dispo.	-		-
Total disponibilités	84	-8	76

NOTE 11 Passifs financiers

en K€	Ouverture	Augmentation	Remboursement	Reclassements	Clôture
Emprunts auprès établis. de crédit - non courant	747			72	818
Passifs locatifs - non courant	1 597			-118	1 479
Autres emprunts et dettes assimilées - non courant	-				-
Total dettes financières MLT	2 343	-	-	-47	2 297
Emprunts obligataires - courant	1 685		-128		1 557
Emprunts auprès établis. de crédit - courant	247		-176	-72	-
Passifs locatifs - courant	289		-153	118	255
Autres emprunts et dettes assimilées - courant	3				3
Concours bancaires (trésorerie passive)	85		-51		34
Intérêts courus non échus - Trésorerie passive	1		-		1
Total dettes financières CT	2 310	-	-507	47	1 850
Total emprunts et dettes financières	4 654	-	-507	-	4 147

Les emprunts obligataires sont liés à un contrat d'émission et de souscription de bons d'émission d'obligations remboursables en actions nouvelles. Le contrat a été signé le 20 décembre 2024 pour 72 mois.

Les dettes financières non courantes ont une échéance inférieure à 5 ans.

NOTE 12 Variation des dotations aux provisions**Principe comptable**

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Une dépréciation des créances clients est constituée, basée sur l'estimation des pertes de crédit attendues, conformément à IFRS 9. Une analyse du risque est effectuée de manière individuelle sur chaque créance.

en K€	Ouverture	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Clôture
Engagements envers le personnel	6			6
Autres provisions pour risques	-			-
Total provisions pour risques	6	-	-	6

La provision pour indemnités de fin de carrière concerne la société Inoviem Scientific.

NOTE 13 Autres passifs

Au 30 juin 2025, les autres passifs non courants sont constitués de :

en K€	Ouverture	Mouvements	Reclassements	Clôture
Dettes fournisseurs	275	91		366
Factures non parvenues	71	-22		49
Dettes sociales - courant	71	42		112
Dettes fiscales (hors IS et CVAE) - courant	111	10		121
Comptes courants groupe passifs - courant	-			-
Autres dettes - courant	12	-11		1
Total fournisseurs et autres comptes	540	109	-	649
Clients - avances et acomptes reçus	50	-50		-
Prod. constatés d'avance & aut. cptes de régul.	22			22
Total autres passifs courants	72	-50	-	22
Total autres passifs	612	59	-	671

NOTE 14 Engagements de retraite

Le Groupe applique la norme IAS 19.

Il n'existe pas d'avantages postérieurs à l'emploi au niveau du groupe. Seules les indemnités de départ en retraite, qui relèvent du régime de prestation définie, font l'objet d'une évaluation. Les calculs intègrent les hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection de salaires futurs.

Les hypothèses de calcul appliquées au 30 juin 2025 sont identiques à celles retenues au 31 décembre 2024 :

- Age de départ à la retraite : 65 à 67 ans
- Taux d'actualisation : 3,35%
- Table de mortalité : INSEE 2024
- Convention collective : Pharmacie
- Turnover : 13%
- Evolution des salaires : 1%

Une variation du taux d'actualisation de +/- 0,25% entrainerait une variation de la dette inférieure à 1 K€.

NOTE 15 Autres engagements hors bilan

Le poste est ventilé ainsi :

en K€	Juin 2025	Décembre 2024	Variation
Cautions et garanties données	-	-	-
Cautions et garanties reçues	245	362	-117
Nantissements	-	-	-
Autres	-	-	-
Total engagements hors bilan	245	362	-117

Les engagements hors bilan concernent uniquement la société Inoviem Scientific.

Engagements de soutien des actionnaires :

ATON a reçu des lettres d'engagement de soutien financier de la part de M. EVANGELISTA pour la holding, et du Groupe ANSEL pour sa filiale B Cell Design. Ces appuis formalisés renforcent la solidité financière du groupe et assurent sa capacité à faire face à d'éventuels besoins de financement.

NOTE 16 Chiffres d'affaires**Principe comptable**

Le Groupe applique IFRS 15.

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront au groupe et que ces produits peuvent être évalués de façon fiable. De même, ces produits sont comptabilisés lorsque le contrôle effectif des biens incombe au propriétaire.

Le poste est ventilé ainsi :

<i>en K€</i>	Juin 2025
Production vendue de services	238
Autres refacturations	50
Total chiffre d'affaires	287

NOTE 17 Autres produits de l'activité

Cette rubrique fait référence à des produits qui ne correspondent pas à la définition des autres éléments constitutifs des produits opérationnels.

Le poste est ventilé ainsi :

<i>en K€</i>	Juin 2025
Autres produits	1
Total autres produits	1

NOTE 18 Achats consommés

Le poste est ventilé ainsi :

<i>en K€</i>	Juin 2025
Achat m.p., fournit. & aut. appro.	-4
Achat d'études	-5
Achats non stockés de matières et fournitures	-67
Total achats consommés	-76

NOTE 19 Charges externes

Le poste est ventilé ainsi :

en K€	Juin 2025
Locations et charges locatives	-38
Entretiens et réparations	-9
Primes d'assurance	-17
Divers	0
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	-118
Publicités	-18
Transports	-3
Déplacements, missions	-21
Frais postaux	-2
Services bancaires	-4
Autres charges externes	-29
Total charges externes	-260

Au 30 juin 2025, le poste « locations et charges locatives » s'élève à 38 K€. Certains contrats n'entrent pas dans le champ de la norme IFRS 16.

NOTE 20 Frais de personnel

Le poste est ventilé ainsi :

en K€	Juin 2025
Rémunérations du personnel	-159
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	-64
Autres charges de personnel (dont intéressement)	-1
Total charges de personnel	-224

L'effectif moyen du Groupe est constant et s'établit à 9 salariés au 30 juin 2025.

NOTE 21 Autres produits et charges d'exploitation

Les autres produits et charges d'exploitation se décomposent ainsi :

en K€	Juin 2025
Subventions d'exploitation	131
Autres charges	0
Impôts et taxes sur rémunérations	-2
Autres impôts et taxes	-6
Total autres produits et charges d'exploitation	123

Les subventions d'exploitation concernent principalement le reclassement du crédit d'impôt recherche comptabilisé dans les comptes d'Inoviem Scientific et de Pims Technology.

NOTE 22 Dotations et provisions

Le poste est ventilé ainsi :

en K€	Juin 2025
Dot./amt. & dép. immo. incorporelles	-190
Dot./amt. & dép. immo. corporelles	-136
Dot./dép. des actifs circulants	-13
Total dotations et provisions	-339

NOTE 23 Autres produits et autres charges opérationnels**Principe comptable**

Les autres « produits et charges opérationnels » sont constitués des produits et charges qui sont inhabituels, anormaux et peu fréquents, de montant particulièrement significatif que le groupe présente de manière distincte pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante.

Le poste « Autres produits et charges opérationnels non courant » inclut les éléments répondant à la définition de la recommandation CNC 2009-R.03 :

- Les rubriques autres produits et charges opérationnels ne sont alimentées que dans la mesure où un événement majeur intervenu pendant la période est de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise. Ainsi ceux-ci sont en nombre très limités et de montants particulièrement significatifs ;
- Ces éléments doivent être précisément décrits (en montant et nature) dans une note annexe conformément à IAS 1.975 et présentés séparément lorsqu'ils sont matériels (IAS 1.85).

Le Groupe n'a pas d'autres produits et autres charges opérationnels au 30 juin 2025.

NOTE 24 Résultat financier

Le poste est ventilé ainsi :

en K€	Juin 2025
Revenus des équivalents de trésorerie	12
Charges d'intérêts sur emprunt	-13
Total coût de l'endettement net	-1
Pertes de change sur autres dettes et créances - réalisées	-4
Autres charges financières	-
Dot./dép des actifs financiers	-
Gains de change sur autres dettes et créances - réalisés	1
Total autres produits et charges financiers	-3
Résultat financier	-4

NOTE 25 Impôts – Preuve d'impôt

Principe comptable

Les impôts différés sont calculés et pris en compte pour chaque entité fiscale, pour les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs comptabilisés et leur base fiscale correspondante ainsi que sur les déficits fiscaux selon la méthode du report variable. La base fiscale dépend des règles fiscales en vigueur dans chacun des pays concernés.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués au taux d'impôts dont l'application est attendue pour l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture (25% en France en 2024). Les actifs et passifs sont compensés par entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que lorsqu'il apparaît probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels les pertes fiscales non utilisées pourront être imputées.

Les actifs d'impôts ne sont pas comptabilisés sur des sociétés ayant réalisé des pertes fiscales sur les derniers exercices. En effet, la probabilité de recouvrement a été estimée comme insuffisante.
Conformément à la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôt ne sont pas actualisés.

Déficits reportables

Le groupe Aton dispose de déficits reportables pour un montant cumulé de 124 094 K€ au 30 juin 2025. Les déficits reportables ne sont pas activés dans les comptes consolidés en l'absence de perspective de bénéfice à court terme.

Preuve d'impôt :

La preuve d'impôt consiste à rapprocher la charge ou le produit d'impôt comptabilisé au compte de résultat et la charge d'impôt théorique.

En K€	Juin 2025
Résultat comptable avant impôt	-493
Charge ou produit théorique d'impôt	123
Charge ou produit théorique réel	-16
Ecart	139
Différences permanentes	2
Redressement fiscal / CIR	-16
Déficits non activés	-158
Crédit d'impôt	33
Total	-139

NOTE 26 Gestion des capitaux propres et capital social

Le capital social de ATON a été modifié sur le premier semestre 2025 à la suite de l'opération suivante :

Date	Nature des opérations	Nombre de titres émis	Nombre de titres cumulé	Capital social émis	Valeur nominale	Capital social après opération
31/12/2024			800 068 017		0,01	8 000 680
10/06/2025	Augmentation du capital suite à la conversion de 51 ORA	15 550 228	815 618 245	155 502	0,01	8 156 182
30/06/2025			815 618 245		0,01	8 156 182

Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires au 30 juin 2025 s'élèvent à 383 K€. Ils concernent les actionnaires minoritaires de B Cell Design (-9 K€), d'Inoviem (87 K€) et de Pims Technology (305 K€).

GROUPE ATON

NOTE 27 **Résultat par action**

Le Groupe réalisant une perte nette au 30 juin 2025, les instruments de capitaux propres en circulation sont considérés comme non dilutifs.

(a) Détail du nombre d'actions au 30 juin 2025

	Nombres d'actions
Nombre d'actions à l'ouverture de l'exercice	800 068 017
Conversion de 51 ORA	15 550 228
Nombre d'actions au 30 juin 2025	815 618 245
Nombre moyen d'actions sur l'exercice	801 786 274
Actions dilutives	-
Nombre d'actions moyen après dilution	801 786 274

(b) Détail du résultat par action au 30 juin 2025

	Juin 2025
Résultat part du groupe en K€	-504
Résultat part des minoritaires en K€	-5
Nombre moyen d'actions en circulation	801 786 274
Nombre d'actions dilutives en circulation	-
Résultat par action en €	-0,001
Résultat dilué par action en €	-0,001

NOTE 28 **Autres informations**

- **Rémunération des organes de direction**

Le montant des rémunérations allouées aux organes de direction s'établit à 100 K€ (hors charges sociales, engagements de retraite et actions gratuites) selon détails ci-dessous :

K€	Juin 2025
Salaires bruts versés	71
Avantages en nature	1
Refacturations	29
Total rémunération des organes de direction	100

- **Honoraires des commissaires aux comptes**

Le montant global des honoraires alloués au titre de l'exercice aux commissaires aux comptes du groupe et des membres de leur réseau se décompose comme suit :

Auditeur	Situation 30/06/2025			Exercice 31/12/2024			
	S3C et Crowe Avvens K€	In Extenso K€	Ariane Audit K€	Deloitte K€	S3C et Crowe Avvens K€	In Extenso K€	Ariane Audit K€
Honoraires au titre du contrôle légal des comptes	32	4	6	6	31	8	5
Honoraires facturés au titre des SAAC				3			
Total honoraires des commissaires aux comptes	32	4	6	9	31	8	5

NOTE 29 Risques

- **Risque de marché (liquidité, crédit, taux et sur actions)**

La forte baisse du titre ATON SA enregistrée depuis janvier 2023 a représenté un risque significatif de valorisation et d'accès aux marchés. Ce risque a été largement atténué par :

- La restructuration financière finalisée en juillet 2024, comprenant une augmentation de capital par compensation de créances pour 3,56 M€, la conversion du compte courant de DMS SA en capital et l'entrée d'un nouvel investisseur stratégique (Fabrice Evangelista) ;
- Un verrouillage du capital (lock-up de 24 mois) pour 65,14 % du capital post-opération, garantissant la stabilité de l'actionnariat ;
- La mise en place d'une politique stricte de gestion de la trésorerie, de réduction des charges non stratégiques et de cession d'actifs non productifs ;
- Une diversification des sources de financement, incluant dettes bancaires, financements publics (BPI) et levées de fonds privées.

Ces mesures permettent au Groupe de se concentrer sur la création de valeur à long terme à travers le développement de ses filiales stratégiques : Inoviem Scientific, PIMS Technology et B Cell Design.

- **Risques opérationnels**

Risques de dépendance client

Le Groupe ATON reste exposé à une concentration client partielle : un seul client représentait plus de 10 % du chiffre d'affaires consolidé en 2024. Sur le premier semestre 2025, des mécanismes de protection sont en place, notamment la facturation d'un acompte de 30 % à la commande pour les contrats supérieurs à 80 K€, afin de sécuriser la trésorerie.

Risque de dépendance fournisseur ou partenaire stratégique

Inoviem Scientific, anciennement dépendante de fournisseurs pour son accès aux tissus humains, a développé une filière d'approvisionnement intégrée au Kirghizstan grâce à un investissement de 5 M€ porté par ATON. Cette filière sécurise la chaîne d'approvisionnement pour les études fonctionnelles menées par Inoviem. Toutefois, la localisation géographique (Asie centrale) introduit des risques logistiques et géopolitiques à surveiller.

B Cell Design ne présente pas de dépendance actuelle à un fournisseur critique en matière de matières premières (les projets de matrice sérique sont en phase préparatoire). En revanche, l'activité de développement d'anticorps repose sur un partenariat structurant avec l'IGBMC, où sont hébergées les souris transgéniques nécessaires à l'immunisation. Une rupture de cette collaboration pourrait avoir un impact direct sur la capacité d'innovation de la société.

Risques liés aux ressources humaines

La forte réduction de l'effectif (passé de 24 à 9 salariés) n'a pas entraîné de désorganisation comme il était craint à la clôture de l'exercice 2024, mais a entraîné une dynamique positive sur la priorisation des objectifs et le partage des savoir-faire.

- **Risques financiers**

Les litiges historiques ont été soldés :

- Le litige avec DMS SA relatif au compte courant d'associé (1,86 M€ + intérêts) a été entièrement réglé par conversion en capital en 2024. Il n'existe plus de risque de contentieux ni de recours en paiement à ce titre.
- Le contrôle fiscal relatif au Crédit Impôt Recherche (CIR) d'Inoviem Scientific (exercices 2020 à 2023) s'est conclu favorablement début 2025 : l'administration a confirmé l'éligibilité des prestations de R&D et procédé au paiement de l'intégralité des montants en suspens (totalisant 898 K€). Ce risque est définitivement levé.

Le Groupe ne présente donc plus de risque contentieux significatif ou de rappel fiscal connu à date.

Cependant, compte tenu de son niveau de trésorerie limité et de l'absence de marge de manœuvre financière excédentaire, le Groupe pourrait devoir procéder à de nouvelles levées de fonds si survenait un choc opérationnel majeur (perte de client clé, rupture de filière d'approvisionnement, etc.).

- **Risques juridiques**

Aucun contentieux en cours n'est à signaler au 30 juin 2025, hors les éléments désormais soldés avec DMS SA et l'administration fiscale. Le Groupe maintient une vigilance juridique renforcée sur les nouveaux partenariats stratégiques et les contrats de R&D.